

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE OU PRÉLIMINAIRE
DES INCIDENCES NATURA2000**



Pourquoi ?

Le présent document peut être utilisé comme suggestion de présentation pour une évaluation des incidences simplifiée. Il peut aussi être utilisé pour réaliser l'évaluation préliminaire d'un projet afin de savoir si un dossier plus approfondi sera nécessaire.

Evaluation simplifiée ou dossier approfondi ?

Dans tous les cas, l'évaluation des incidences doit être conforme au contenu visé à l'article R414.23 du code de l'environnement.

Le choix de la réalisation d'une évaluation simplifiée ou plus approfondie dépend des incidences potentielles du projet sur un site Natura 2000. Si le projet n'est pas susceptible d'avoir une quelconque incidence sur un site, alors l'évaluation pourra être simplifiée. Inversement, si des incidences sont pressenties ou découvertes à l'occasion de la réalisation de l'évaluation simplifiée, il conviendra de mener une évaluation approfondie.

Le formulaire d'évaluation préliminaire correspond au R414-23-I du code de l'environnement et le « canevas dossier incidences » au R414-23-II et III et IV de ce même code.

Par qui ?

*Ce formulaire peut être utilisé par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9 : « ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Lorsque le ou les sites Natura 2000 disposent d'un DOCOB et d'un animateur Natura 2000, le porteur de projet est invité à le contacter, si besoin, pour obtenir des informations sur les enjeux en présence. Toutefois, lorsqu'un renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu, il est possible de mettre un point d'interrogation.*

Pour qui ?

*Ce formulaire permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.*

Définition :

*L'évaluation des incidences est avant tout une **démarche d'intégration des enjeux Natura 2000 dès la conception du plan ou projet**. Le dossier d'évaluation des incidences doit être conclusif sur la potentialité que le projet ait ou pas une incidence significative sur un site Natura 2000.*

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) : MICROREGUL Sarl avec délégation d'exploitation Mme Anna GOMEZ

Commune et département : BERRE L'ETANG (13)

Adresse : Lieu-dit « Les Mouterons », route des Baïsses 13130 Berre l'Etang

Téléphone : 06 23 90 85 56 Fax :

Email : f.demarez@microregul.com

Nom du projet : Smart Agricultural Greenhouse – Les jeunes pousses des Baïsses

A quel titre le projet est-il soumis à évaluation des incidences (ex : dossier soumis à notice d'impact, ou : dossier soumis à autorisation d'occupation temporaire du domaine public) ? Examen au cas par cas pour étude d'impact selon la rubrique 36 du tableau annexe de l'Article R.122-2 du Code de l'Environnement (Projets soumis à procédure de « cas par cas » en application de l'annexe III de la directive 85/337/CE)

1 Description du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Une description complète du projet se trouve dans la notice environnementale d'auto-évaluation, pièce annexée au CERFA 14734.

a. Nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention

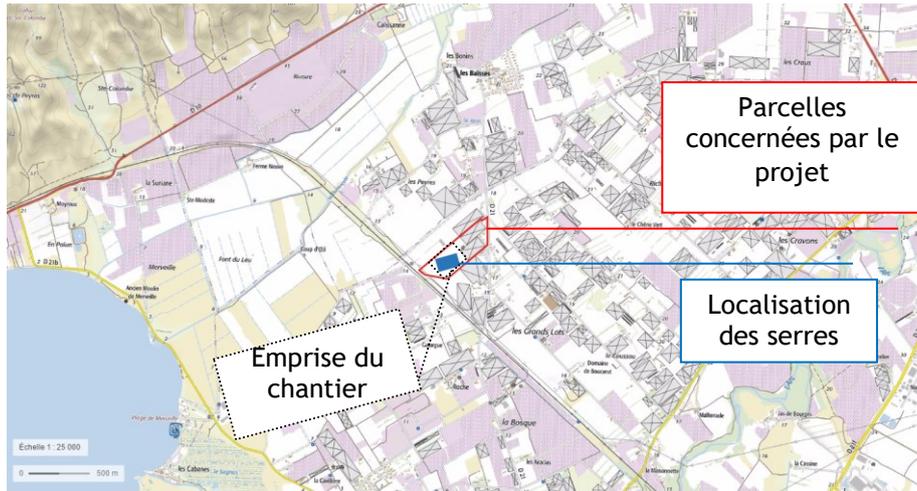
Le projet porte sur la construction d'une serre agricole de 3 ha, à toiture photovoltaïque sur la commune de Berre l'Etang (13). L'objectif du projet est de stimuler la compétitivité de l'exploitation agricole et pérenniser l'activité en modernisant l'outil de production. Sur l'unité foncière d'implantation, il existe 35 500 m² de serres non fermées et dont les spécifications techniques sont incompatibles avec le projet.

La réponse consiste dans le développement d'un nouveau segment : la culture des jeunes pousses, toute l'année, en production et consommation locale en mettant les derniers outils techniques et financiers pour mener à bien le projet agricole.

b. Localisation du projet par rapport au(x) site(s) Natura 2000 et cartographie

Un plan de situation au 1/25 000ème ainsi qu'un plan de masse du projet sont joints en complément au CERFA 14734.

L'emprise du chantier est représentée sur la carte ci-dessous :



Le projet est situé :

Nom de la commune : BERRE L'ÉTANG

N° Département : 13

Lieu-dit : LES MOUTERONS – Route des Baïsses

En site(s) Natura 2000

n° de site(s) : (FR93-----)

n° de site(s) : (FR93-----)

...

Hors site(s) Natura 2000 A quelle distance ?

A 300 m du site n° FR93 10069 - (Garrigues de Lançon et chaînes alentours)

A 5 km du site n° FR9301597 – (Marais et zones humides liées à l'Étang de Berre)

A 5 km du site n° FR9312005 – (Salines de l'Étang de Berre)

...

c. Étendue/emprise du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation : 30 000 (m²) ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

< 100 m²

1 000 à 10 000 m² (1 ha)

100 à 1 000 m²

> 10 000 m² (> 1 ha)

- Longueur (si linéaire impacté) : 209 m

- Emprises en phase chantier : 6,45 ha

- Aménagement(s) connexe(s) :

Le projet génèrera quelques aménagements connexes :

- Création de chemins internes
- Création de fossés
- Clôture et portails
- Travaux pour câbles électrique

d. **Durée prévisible et période envisagée des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :**

- Projet, manifestation :

diurne

nocturne

- Durée précise si connue : (jours, mois)

Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

< 1 mois

1 an à 5 ans

1 mois à 1 an

> 5 ans

- Période précise si connue :(de tel mois à tel mois)

Ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante :

Printemps

Automne

Eté

Hiver

- Fréquence :

chaque année

chaque mois

autre (préciser) : pas de fréquence

e. **Entretien / fonctionnement / rejet**

Un bassin de rétention des eaux pluviales de 1 500 m³ est prévu. Les eaux pluviales seront entièrement recyclées pour le projet agricole. En bordure ouest, il existe des fossés drainants.

L'eau du Canal de Provence est utilisée ; aucun rejet dans le milieu naturel ne sera observé car une gestion de l'eau en circuit fermé est prévue pour l'exploitation agricole. 2 arbres seront abattus, la vue aérienne ci-dessous permet de localiser ces arbres.



f. Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet.

Coût global du projet :
ou coût approximatif (cocher la case correspondante) :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> < 5 000 € | <input type="checkbox"/> de 20 000 € à 100 000 € |
| <input type="checkbox"/> de 5 000 à 20 000 € | <input checked="" type="checkbox"/> > à 100 000 € |

2 Définition et cartographie de la zone d'influence du projet

- Rejets dans le milieu aquatique
- Pistes de chantier, circulation
- Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces)
- Poussières, vibrations
- Pollutions possibles
- Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation
- Bruits
- Autres incidences

3 Etat des lieux de la zone d'influence

PROTECTIONS :

Le projet est situé en :

- Réserve Naturelle Nationale
- Réserve Naturelle Régionale
- Parc National
- Arrêté de protection de biotope
- Site classé
- Site inscrit
- PIG (projet d'intérêt général) de protection
- Parc Naturel Régional
- ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
- Réserve de biosphère
- Site RAMSAR

USAGES :

- Aucun
- Pâturage / fauche
- Chasse
- Pêche
- Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre...)
- Agriculture
- Sylviculture
- Décharge sauvage
- Perturbations diverses (inondation, incendie...)
- Cabanisation
- Construite, non naturelle :
- Autre (préciser l'usage) :

Commentaires :.....
.....
.....
.....

MILIEUX NATURELS ET ESPECES :

Cf : photos et vues aériennes de la notice environnementale

TABLEAU MILIEUX NATURELS :

TYPE D'HABITAT NATUREL		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis autre :	X	
Milieux forestiers	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation autre :		

Milieux rocheux	falaise affleurement rocheux éboulis blocs autre :		
Zones humides	fossé cours d'eau étang tourbière gravière prairie humide autre :		
Milieux littoraux et marins	Falaises et récifs Grottes Herbiers Plages et bancs de sables Lagunes autre :		
Autre type de milieu	Zone agricole	X	

TABLEAU ESPECES FAUNE, FLORE :

Remplissez en fonction de vos connaissances :

GROUPES D'ESPECES	Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Amphibiens, reptiles			
Crustacés			
Insectes		X	Insectes couramment rencontrés en zone agricole, sans intérêt écologique. Pas d'espèces protégées en présence.
Mammifères marins			
Mammifères terrestres			
Oiseaux		X	Espèces communes observées. Pas de lieux de niches au niveau de la zone concernée par le projet.
Plantes		X	Végétation couramment rencontrée en zone agricole, sans intérêt écologique. Pas d'espèces protégées en présence.
Poissons			

4 Incidences du projet

- Pas de destruction ni de détérioration d'habitats
- Pas de destruction ni de perturbation d'espèces
- Pas de perturbations des espèces dans leurs fonctions vitales

5 Conclusion

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?

NON : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

Exposé sommaire des raisons pour lesquelles le projet n'a pas d'incidences :

La zone projet ne présente pas d'enjeux écologiques. En outre afin de pallier à toute éventuelle incidence, en phase chantier et en phase d'exploitation, des mesures d'évitement sont prévues et précisées dans la notice environnementale d'auto-évaluation jointe au dossier.

OUI : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu) : Berre l'Etang

Signature :



Le (date) : 03/04/2017

Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

- Dans l' « **Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000** » :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > Publications)

- Information cartographique **GeoIDE-carto** :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Accès directs > Données / Cartographies > Cartographie interactive)

- Dans les **fiches de sites région PACA** :

Sur le site internet du ministère :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr> (Eau et Biodiversité > Espaces et milieux naturels terrestres > **Natura 2000**)

- Dans le **DOCOB** (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > DOCOB en PACA)

- Dans le **Formulaire Standard de Données** du site :

Sur le site internet de l'INPN :

<http://inpn.mnhn.fr> (Programmes > Recherche de données Natura 2000)

- Après de l'**animateur** du site :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > Le réseau > En PACA > Les sites Natura 2000)

- Après de la **Direction Départementale des Territoires (et de la Mer)** du département concerné :

Voir la liste des DDT dans l' «Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000»